



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-20) CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET LA PAROISSE NOTRE-DAME DE VINCENNES POUR LA CREATION DE FONTS BAPTISMAUX DANS LA PARTIE EXTENSION DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE VINCENNES

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absent excusé : M. LEROY (pouvoir à Mme KAMINSKA).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7932H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Vincennes et la Paroisse Notre-Dame de Vincennes pour la création de fonts baptismaux dans l'église Notre-Dame de Vincennes ;

Considérant que la Ville de Vincennes, propriétaire des lieux, a un intérêt direct à participer à la modernisation de la partie extension et chapelles de l'église ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 10 décembre 2020, ;

DÉLIBÈRE

à la majorité (5 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, M. EPINAT,,)

ARTICLE I : Approuve le projet de convention à passer avec la Paroisse Notre-Dame de Vincennes pour la délégation de maîtrise d'ouvrage concernant la création de fonts baptismaux ;

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé